

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 722

présenté par

M. Gosselin, M. Reda, Mme Audibert, M. Quentin, M. Bourgeaux, M. Menuel, M. Reiss,
M. Bazin, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. de Ganay, Mme Kuster, M. Brun, M. Le Fur,
M. Viry, M. Therry et M. Perrut

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.